

FICHE ACTION : proposer des temps périscolaire tenant comptes des rythmes physiologiques des jeunes enfants

Présentation de l'action

Objectifs PEdT:

Organiser les activités périscolaires qui prolongent le temps scolaire, et en complémentarité avec lui.

Avoir plus de temps pour manger et permettre une véritable pause tout en tenant compte du rythme physiologique

Accentuer la socialisation par la pratique du vivre ensemble.

Proposer aux élèves des activités périscolaires diversifiées (sportives, culturelles, artistiques) qui contribueront à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école.

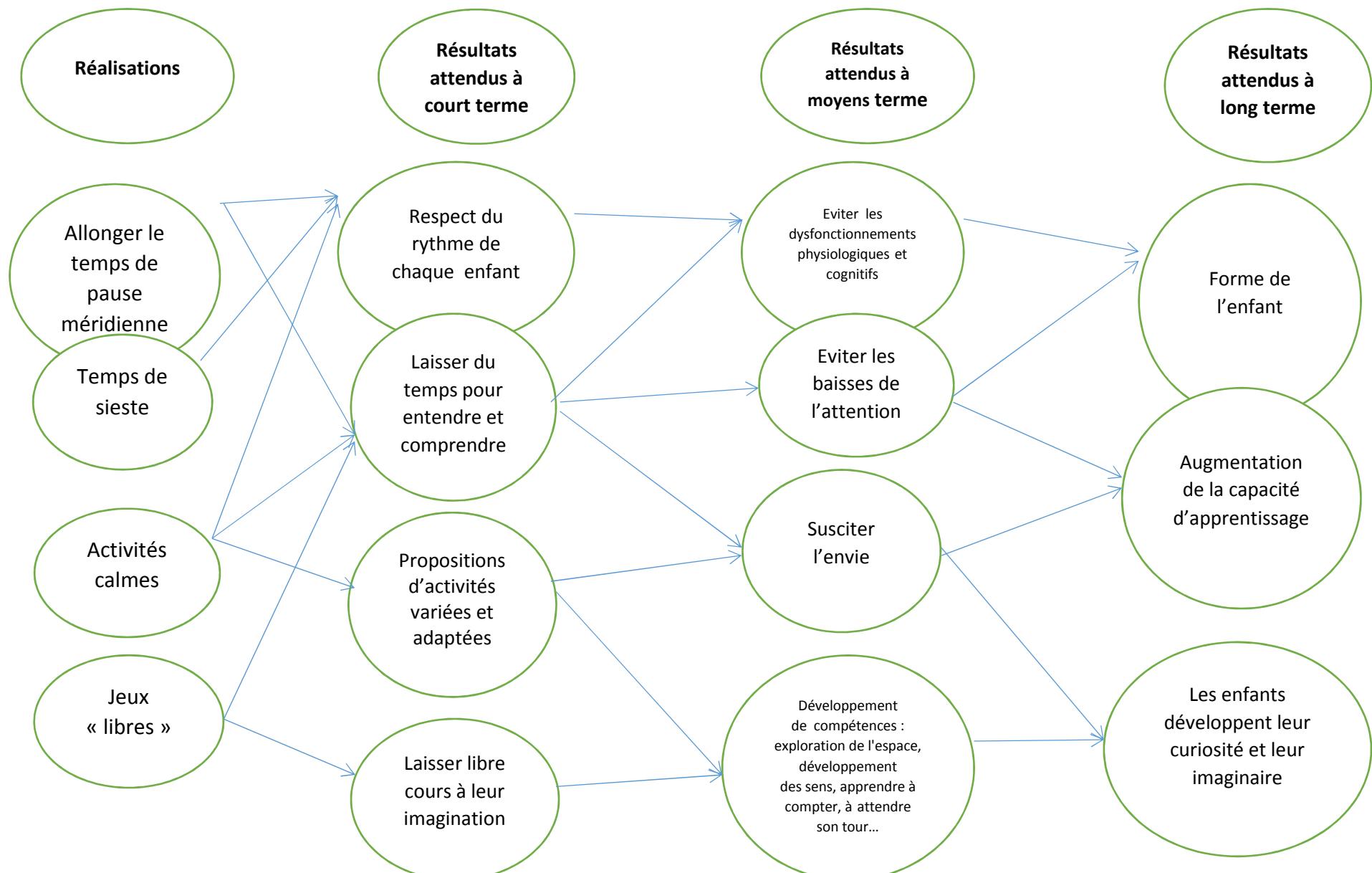
Actions :

Organisation de temps périscolaire tenant comptes des rythmes physiologiques des jeunes enfants.

Publics cibles :

Enfants, équipes périscolaires, équipes enseignantes, équipes restauration et service, ATSEM....

Logigramme enfants école maternelle :



Réalisations prévues

Enfants scolarisés en maternelles :

Objectifs :

Tenir compte des rythmes physiologiques des jeunes enfants en ayant plus de temps pour manger et permettre une véritable pause :

Contrôlés par notre cerveau, ces rythmes biologiques se traduisent par des variations physiologiques d'une part et cognitives d'autre part. Aller à l'encontre de ces rythmes naturels entraîne des dysfonctionnements physiologiques et cognitifs. Pour préserver sa santé, il est donc essentiel de les respecter.

L'enfant possède ses propres rythmes biologiques. Les plus petits vont avoir besoin de plus de sommeil, ils ne seront pas concentrés tout le temps de la même façon. Cette horloge interne varie d'un enfant à un autre.

Accentuer la socialisation par la pratique du vivre ensemble.

Moyens :

A –

Allonger le temps de pause méridienne.

Temps de sieste

Activités calmes

Jeux « libres »

B-

Conception de fiches « activités » maternelles

Temps de formation à destination des ATSEM

Délais :

- A- Déjà mis en place
- B- Année scolaire 2016-2017

Personne(s) chargée(s) de la mise en œuvre :

ATSEM

Evaluation de l'action

Constitution du groupe d'évaluation :

Agents communaux, les enseignantes et les ATSEM.

Indicateurs d'évaluation retenus :

A définir

Cf. logigramme.

Délais et fréquences d'évaluations :

1 fois par année scolaire

Méthode d'évaluation envisagée :

Rencontres sous formes de questions-réponses avec les différents acteurs :

Avantages :

Recueil du jugement personnel

Production de données qualitatives : permet une description fine et sensible des situations

Permet de travailler à l'analyse des causes et à la recherche de solutions

Facilite la communication entre les personnes

Inconvénients :

Demande beaucoup de temps : conception du questionnaire, échange et analyse des différents retours.

Disponibilité des acteurs.